

# CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués **dans la salle du conseil**, pour la réunion qui aura lieu en session ordinaire :

**Mercredi 9 avril 2025 à 19h30**

## Ordre du jour :

Présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus siégeant dans leur conseil en 2024 ;

### ✓ **Délibérations :**

#### ➔ **S'agissant du budget principal de la commune :**

1. Approbation du compte financier unique (CFU) 2024
2. Affectation du résultat de l'exercice 2024
3. Vote des taux d'imposition pour 2025
4. Adoption du budget primitif 2025 avec application de la fongibilité des crédits
5. Attribution des subventions aux associations locales et aux organismes extérieurs pour 2025

#### ➔ **S'agissant du budget annexe commerce multiservices :**

6. Approbation du compte financier unique (CFU) 2024
7. Affectation du résultat de l'exercice 2024
8. Adoption du budget primitif 2025

#### ➔ **S'agissant du budget annexe Solaire :**

9. Approbation du compte financier unique (CFU) 2024
10. Affectation du résultat de l'exercice 2024
11. Adoption du budget primitif 2025

#### ➔ **S'agissant du budget annexe du lotissement les Vignes :**

12. Approbation du compte de gestion 2024 de dissolution du budget annexe LOTISSEMENT LES VIGNES

- ✓ **13. Délibération pour admission en non-valeur ;**
- ✓ **14. Délibération pour renouveler la convention d'intégration du site local communal de Montenas (SL097) dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Isère ;**
- ✓ **15. Délibération pour donner un avis sur le projet d'arrêté et de cartographie portant approbation de la cartographie des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) ainsi que leurs ouvrages connexes sur le territoire départemental (second vague) ;**
- ✓ **16. Délibération pour acter les travaux sur le réseau EP - point propre ;**
- ✓ **17. Délibération pour donner un avis sur le sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté arrêté par le conseil communautaire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté le 6 février 2025 ;**
- ✓ **18. Délibération pour nommer le DPO (délégué à la protection des données) en charge de la protection des données (RGPD) des services communaux ;**
- ✓ **19. Délibération pour mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> avril 2025 ;**
- ✓ **Point d'information sur les commissions municipales ;**
- ✓ **Questions diverses.**

A Poliénas, le 3 avril 2025

Le Maire,  
Lionel ARGOUD